Rencontre IREV / ARS / CNFPT
22 novembre 2016 matin à Lille (rue de Bavay)

« Le volet santé du contrat de ville : quels enjeux ? Quelles réponses sur le terrain pour les habitants des quartiers ? »

Les partenaires qui ont organisé cette journée ont repéré pour vous quelques lectures pour approfondir le sujet de la rencontre. Bonne lecture !

❖ LES DOCUMENTS-CADRES NATIONAUX SUR LE VOLET SANTE DU CONTRAT DE VILLE

- La Loi pour la Ville et la cohésion urbaine de 2014.

Cette loi réforme la Politique de la Ville : nouvelle géographie prioritaire, portage de la politique de la ville à l'échelle de l'EPCI, piliers « thématiques » obligatoires, participation des habitants réaffirmée, principes transversaux, etc.
Lien d'accès :
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028636804&categorieLien=id

- Circulaire du 5 décembre 2014 sur l'enjeu santé du contrat de ville.

Cette circulaire précise les modalités d'organisation pour mettre en œuvre le volet santé des contrats de ville et ainsi mobiliser les politiques de santé au profit des quartiers prioritaires.
Lien d'accès : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2015/01/cir_39111.pdf

- Convention d'objectifs signée entre le ministère de la Ville et celui de la Santé.

Les deux Ministères concernés ont conclu une convention précisant leurs objectifs communs sur la première moitié du contrat de ville (2013 – 2015). Une nouvelle convention devrait paraître prochainement pour 2017 – 2020.
Lien d'accès : http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/convention-affaires-sociales-ville.pdf

- Instruction sur le développement des Conseils Locaux de Santé Mentale.

Cette instruction en date du 30 septembre 2016 est relative à la consolidation et à la généralisation des conseils locaux de santé mentale en particulier dans le cadre des contrats de ville.
Lien d'accès : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/10/cir_41379.pdf

- Référentiel national des Ateliers Santé Ville.

Ce cadre vise notamment à clarifier le positionnement des ASV, à préciser les objectifs stratégiques de cette démarche et à harmoniser les pratiques (fonctionnement du dispositif).
Lien d'accès : http://i.ville.gouv.fr/index.php/download_file/4485/7719/referentiel-national-des-ateliers-sante-ville-asv

❖ DECRYPTER LES ENJEUX DE SANTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

- Les dossiers ressources de l'IREV.

Neuf dossiers à télécharger au format pdf, qui aborde les différentes problématiques liées à la santé rencontrées dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : frein financier d'accès aux droits, frein socio culturel de recours aux soins, souffrance psychique accrue dans les quartiers ou encore l'influence du mode de vie sur la santé (déterminants) sont ainsi décryptés.

Lien d'accès : http://www.irev.fr/article/dossiers-ressources-in%C3%A9galit%C3%A9s-sociales-sant%C3%A9

❖ QUELQUES ELEMENTS SUR L'ACTUALITE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE…

- Conseils citoyens : un cadre de référence et des boîtes à outils.
  La mise en place obligatoire d'un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire peut être guidée par ces nombreuses ressources méthodologiques.
  - Cadre de référence officiel : http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/cadre-de-reference-conseils-citoyens.pdf
  - Boîte à outils du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (pour les professionnels chargés de leur mise en place) : http://www.cget.gouv.fr/dossiers/conseils-citoyens-boite-outils
  - Boîte à outils de l'IREV (pour les conseillers citoyens) : http://www.irev.fr/article/bo%C3%AEte-outils-conseil-citoyen

- « Cinq profils de quartiers de la politique de la ville », INSEE analyse Hauts de France.
  Cette étude de l'INSEE régional dresse un portrait des quartiers prioritaires en Hauts-de-France et les regroupe dans une typologie en 5 familles de quartiers-types.

  Lien d'accès : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=33&ref_id=24186